

NOTE
SESSION DE FORMATION EN MATIERE DE SAUVETAGE
MARITIME DANS LA ZONE COMHAFAT
22-24 Avril 2019
Tanger

Contexte :

A l'instar d'autres régions du monde, la façade atlantique africaine connaît des accidents récurrents de sécurité maritime. Mais ici, plus qu'ailleurs, les conséquences économiques et sociales sont désastreuses, d'autant que de nombreux pays de la zone ne disposent que de moyens relativement limités en matière de recherche et sauvetage.

Par ailleurs, des Conventions internationales (CNUDEM, SOLAS, SAR...) traitant du sauvetage et de l'assistance en mer, stipulent l'obligation pour les Etats d'avoir un dispositif de recherche et de sauvetage des personnes en détresse en mer et des responsables qualifiés et bien formés pour accomplir cette tâche.

Aussi, la mise en place et le développement d'un dispositif de recherche et de sauvetage maritime est de nature non seulement à permettre aux Etats de se conformer aux dispositions internationales en la matière, mais aussi de disposer d'un outil efficace pour la préservation des vies humaines en mer, la réduction des pertes en cas d'accident, la préservation des biens, et de limiter les conséquences économiques et sociales néfastes sans oublier la protection de l'environnement marin.

Pour toutes ces raisons, la COMHAFAT a dès 2017, inscrit dans son plan d'action stratégique un axe intitulé "**Suret  et S curit  Maritimes**" et a d velopp  depuis, en collaboration avec l'Organisation Maritime Internationale et la F d ration Internationale du Sauv tage Maritime, un programme visant le renforcement des comp tences africaines en mati re de s curit  maritime et de la pr servation des vies humaines en mer.

Ce programme consiste en des sessions de formation visant le renforcement des capacit s des services de sauvetage pour une meilleure prestation de secours des vies humaines en mer dans les eaux maritimes de la R gion.

C'est dans le cadre de ce programme qu'intervient cette session de formation qui fait suite   celles organis es en Avril 2017 et Septembre 2018. Elle est dispens e au profit des responsables et acteurs op rationnels maritimes.

Tirant profit de la tenue de cette session en marge de la **Conf rence internationale sur le sauv tage maritime**, les participants auront l'opportunit  de prendre part aux d bats et   l'exercice de sauvetage en masse « D troit 2019 ».

Objectif principal :

- Amélioration des capacités des responsables et acteurs opérationnels maritimes, pour une meilleure maîtrise de recherche et de sauvetage.

Objectifs spécifiques

- Formation de formateurs en matière de sauvetage en masse ;
- Entraînement des organismes (des commandants des unités de sauvetage) de sauvetage à la coordination des cas complexes de sauvetage ;
- Sensibilisation des institutions impliquées dans le sauvetage ;
- Meilleure maîtrise de recherche ;
- Améliorer la prestation de récupération des naufragés ;

Description de la Session :

Cette session comprendra les aspects suivants :

- Comprendre la réglementation et les dispositifs SAR régional et mondial ;
 - Relever l'importance de la coopération régionale et/ou internationale dans le domaine SAR (plans ou ententes SAR régionaux) ;
 - Connaître les ressources SAR, l'importance et le rôle des acteurs et organismes du SAR ;
 - Comprendre les fondements juridiques du sauvetage et de l'assistance et les obligations liées à chacune de ces actions ;
 - Comprendre les différentes phases d'une opération SAR, le Plan opérationnel d'un centre de coordination de sauvetage, la Planification et la conduite d'une mission de recherche et d'une mission de sauvetage.
- A l'issue de cette formation *théorique*, les participants seront invités à prendre contact avec une scène de sauvetage grandeur nature liée directement à leur métier, en suivant le déroulement d'un exercice de sauvetage.
L'objectif de cette simulation est de leur faire vivre dans des conditions quasi-réelles, les différentes étapes d'une opération de sauvetage, et d'apprécier l'importance de la coordination entre les divers services concernés par les opérations de sauvetage en cas d'accident en mer d'un navire.

Date et lieu de la Session :

- Tanger, 22-24 Avril 2019.